



MAIRIE
DE
VILLENEUVE-SAINT-DENIS
77174

Téléphone : 01 60 43 01 06

Télécopie : 01 60 43 29 55

villeneuvesaintdenis.mairie@wanadoo.fr

Le 1 février 2018,

Madame, Monsieur,

Conformément à la réglementation, la commune réfléchit à l'organisation de la semaine scolaire 2018/2019.

Suite au sondage du 17 décembre 2017 fait par la Mairie, nous vous informons que sur 67 familles concernées (de la Petite Section au CM1), 50 réponses nous sont parvenues.

- 32% souhaitent rester à la semaine des 4 jours et demi
- 68% souhaitent passer à 4 jours

Compte tenu de vos souhaits et afin de satisfaire la majorité d'entre vous, la commune propose de mettre en place, à la rentrée de Septembre 2018, un système de garderie fractionné, avec une prise en compte des fratries, le mercredi dont les modalités seraient :

- Accueil le Matin (7h30 / 8h30) : 1.80€
- Garderie (8h30 / 11h30) : 10€ et 6€ pour le 2^{ème} enfant
- Cantine (11h30/13h30) : 5€
- Garderie (13h30/17h) : 12€ et 7€ pour le 2^{ème} enfant
- Accueil Soir avec goûter (17h/19h) : 4.95€
- FORFAIT journée sans accueil avec cantine : 20€ et 18€ pour le 2^{ème} enfant
- FORFAIT Journée complète (7h30 / 19h) : 27€

Lors du conseil d'école du 12 février, la mairie retiendra l'organisation retenue majoritairement.

Avec tous nos remerciements pour vos retours.

Le groupe de travail,

Mesdames PHARISIEN Peggy, SAN EMETEIRIO Mercedes, BARTAIRE Valérie et Messieurs
VANACKER Philippe, ROYNARD Joël